



Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CARSAT - Centre-Val de Loire



CARSAT Centre-Val de Loire



Siège

30 boulevard Jean-Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1

MISSION GÉNÉRALE

La Carsat Centre-Val de Loire est un organisme de droit privé en charge du service public de la retraite et de la santé-sécurité au travail : c'est un organisme de sécurité sociale à compétence régionale.

Dans le champ de la santé et de la sécurité au travail, la Carsat Centre-Val de Loire est l'interlocuteur en région de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels. Elle est l'assureur unique et obligatoire des entreprises du régime général contre les risques liés aux accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP). À ce titre elle conseille et accompagne les entreprises dans la maîtrise de leurs risques professionnels.

ORGANISATION ET COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Pour assurer ses missions, la Carsat dispose d'agents dans chaque département.

Dans le champ de la santé et de la sécurité au travail des ingénieurs conseils, des contrôleurs de sécurité, une statisticienne, un centre de mesures physiques, une équipe formation, un service documentation et une équipe administrative agissent pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels en entreprise.

Dans le domaine de la santé sécurité

CHAMPS D'INTERVENTION



Agit pour le compte de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels en matière de tarification et prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles



Met en œuvre des programmes de prévention sur les risques les plus fréquents ou les plus graves (troubles musculosquelettiques, cancers professionnels, chutes de hauteur...)



Diffuse de la documentation technique et anime des conférences ou de réunions d'information en matière de prévention.



Veille sur les risques émergents liés aux évolutions techniques et organisationnelles.



Fixe le taux de la cotisation des accidents et des maladies professionnelles

MODES D'INTERVENTION



Conseils personnalisés et accompagnement technique et financier des entreprises dans la prévention des risques : conception des lieux de travail, mesures physiques et chimiques en entreprise,...



Formation des salariés et des chefs d'entreprise



Animation de réunions d'information, de conférences

Référencement-animation d'un large réseau de partenaires (organismes de formation et consultants)

Organisation d'actions collectives auprès des branches professionnelles



Elaboration de brochures statistiques



Diffusion des productions régionales et INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) : documentation technique, audiovisuels...

EXEMPLES D'ACTION

- Fonds **documentaire** spécialisée en santé et sécurité au travail
- Offre **régionale** de formation en santé et sécurité au travail
- **Information** sur les dispositifs d'aides financières
- **Demande** de subventions prévention en région Centre-Val de Loire
- Diffusion de la Newsletter nationale et actualités régionales **s'inscrire**



CONTACTS

Carsat Centre-Val de Loire,
Direction des Risques Professionnels et de la Relation Entreprise
36 rue Xaintrailles - CS 44406- 45044 Orléans cedex 1
Tél : 02 38 79 70 32
Courriel : prev@carsat-centre.fr

Pour contacter l'interlocuteur privilégié de votre département ou un référent sur une thématique technique en prévention des risques professionnels : consulter la fiche contacts téléchargeable sur [www.carsat-cvl.fr/rubrique/Entreprises/Prevenir vos risques professionnels / Nos conseils personnalisés](http://www.carsat-cvl.fr/rubrique/Entreprises/Prevenir_vos_risques_professionnels/Nos_conseils_personnalisés)

Pour accéder à l'espace national entreprise www.ameli.fr/entreprise